

Les plantes invasives

La ville tente de laisser la végétation spontanée s'installer. Certaines de ces plantes ne sont pas mauvaises et favorisent la biodiversité en milieu urbanisé. Mais ce n'est pas le cas de toutes ! En effet, certaines plantes sont mauvaises et il est important de le rappeler, elles peuvent être dangereuses pour l'homme et pour la biodiversité.

Ces espèces affrontent sur 4 niveaux d'impacts, à savoir :

- ♦ impacts sur la santé (vecteurs de maladie, réactions allergiques et inflammatoires, etc.)
- ♦ impacts socio-économique (développement d'insectes, rongeurs, etc. provoquant d'importants dégâts aux cultures, forêts ou encore développement de plantes aux systèmes racinaires puissants capable d'endommager le revêtement des routes et de détériorer des infrastructures etc.)
- ♦ impacts sur le fonctionnement des écosystèmes (modification des chaînes alimentaires et des cycles biogéochimiques etc.)
- ♦ impacts sur les espèces indigènes (menace de la biodiversité par la compétition interspécifique, prédation, hybridation et transmissions d'agents pathogènes etc.)

Quelques plantes invasives :

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) dont la taille est comprise entre 1,5m et 4m de haut, les feuilles sont dentées et profondément découpées, l'ombelle principale présente un diamètre > 20 cm et est composée de plus de 50 rayons.

En effet, la berce du Caucase est une plante photo-sensibilisante, qui au contact de la peau et des rayons du soleil provoque de sévères brûlures (jusqu'au 3^{ème} degré !) !

Le contact initial avec la plante est indolore, les symptômes apparaissent seulement quelques heures après.

NB : A ne pas confondre avec la berce commune de chez nous ! Plante similaire d'aspect mais de taille plus petite (2m max), feuilles plus arrondies, ombelle principale composée de moins de 30 rayons.

De plus amples informations peuvent être obtenues via le site internet suivant : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5668>

Le but étant de permettre une destruction efficace des populations de berce du Caucase.

La balsamine de l'Himalaya, c'est une plante annuelle très dynamique qui produit de petites graines bien adaptées à la dispersion par l'eau. Elle envahit principalement les berges des rivières.

Elle forme des massifs denses qui étouffent la flore indigène. Très mellifère, elle tend en outre à accaparer les insectes pollinisateurs.

Le buddleia, appelé communément « arbre à papillons » que nous possédons parfois dans nos jardins.

L'arbre à papillon monopolise l'espace et tend à faire disparaître les autres plantes de lumière. Il affecte même la faune, notamment les papillons, qu'ils sont sensés favoriser. Son pouvoir de dispersion est très élevé.

Quelques conseils :

1. **Moyens de prévention pour l'homme** : en présence de la plante, il y a lieu de s'équiper au moyen de :
 - ↪ longs gants (mi-avant-bras)
 - ↪ visière/lunette de sécurité
 - ↪ vêtement imperméable
 - ↪ bottes

2. **Moyens curatifs pour l'homme** : en cas d'exposition à la sève de la plante :
Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Appliquez une crème pour les brûlures si des cloques apparaissent.

3. **Elimination de la berce du Caucase** :
 - ↪ Sectionner les racines à 15-20 cm en dessous du sol à l'aide d'une houe ou d'une bêche à bord tranchant
 - ↪ Extraire la plante du sol
 - ↪ Séparez les fleurs (ombelles) des tiges pour éviter la production de graines et leur dissémination
 - ↪ Découpez la plante en tronçons
 - ↪ Séchez les tronçons ou détruisez-les (moyens thermiques)
 - ↪ **! Après la gestion, nettoyez les outils à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève !**

4. **Période d'éradication** :
 - ↪ Mai : sur les individus pas trop grand (avec un second passage en été pour éliminer les reprises éventuelles)
 - ↪ Juillet : berce en fleur
 - ↪ Gestion à répéter pendant plusieurs années afin d'épuiser la banque de graines contenue dans le sol.

Pour de plus amples informations, vous pouvez également vous rendre sur le site de la biodiversité en Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plantes-invasives.html?IDC=3519>